

« GRAMMAIRE ET STYLE »

Cours-conférence du 8 octobre 2020

par Philip STOFF

AVANT PROPOS

MARCEL COHEN, que je ne connaissais pas, a publié un recueil d'articles sur le sujet, intitulé « Grammaire et style », en Janvier 1954.

Je n'ai pas eu le temps de me procurer le livre. À cela, s'est ajoutée la difficulté de trouver des études traitant le sujet.

Je renonce donc à mon projet initial, faute de sources pour le moment. Ce n'est que partie remise !

Je me concentre uniquement sur le sujet du STYLE.

Cela dit, il ne s'agit que d'un demi-renoncement ... puisque, pour compenser ce manque, mais aussi pour vous éviter de ruminer longtemps une certaine frustration, voici cet exposé.

Le sujet me paraissait original, curieux, en plus du fait qu'il est presque inédit ; j'ai donc trouvé le moyen de donner un aperçu rapide, sous forme d'introduction lapidaire, pour parler un peu de la grammaire, de sa fonction, et du lien étroit que LE STYLE entretient avec elle.

On va voir plus loin : LA GRAMMAIRE est toujours présente, d'une manière ou d'une autre, quand on parle de STYLE ! Même s'il est prématuré de développer mon propos sur LE STYLE, je me presse, tout de même, de déclarer d'emblée que LE STYLE est indissociable de LA GRAMMAIRE. Tout du moins, ce que j'ai compris aussi, pendant mes recherches sur le sujet, c'est que LE STYLE, LES STYLES en général, les plus marquants de leur époque, et dans certaines limites bien « évidemment », font évoluer la langue. Toutes les langues, sûrement.

Cette évolution se caractérise par le déclassement de certaines expressions ou mots devenus obsolètes ; ou, au contraire, par l'introduction de nouvelles expressions ou mots (néologismes), ou de mots venant de langues étrangères. À notre époque, nous assistons à une utilisation injustifiée des anglicismes. C'est aussi bien à la mode que l'était l'utilisation du latin dans le Moyen Français, au XIV^e et XV^e siècle.

LA GRAMMAIRE

Avant de parler de LA GRAMMAIRE, je veux parler un peu de LA LANGUE !... Mais de quelle langue ?

Le français a failli être la langue officielle de l'Angleterre, et par conséquent, les Américains ont manqué de peu de parler le français en tant que langue officielle !

C'était au temps de la guerre de Cent Ans, vers sa fin, avant le surgissement miraculeux de Jeanne d'Arc en 1429, et les défaites successives des Anglais, depuis la Bataille d'Orléans.

Auparavant, les français connaissent une défaite sanglante à Azincourt en 1415, bataille remportée par Henry V, roi d'Angleterre, qui épousera Catherine de Valois, une française, fille de Charles VI !

Je ferme la parenthèse de la Guerre de Cent Ans, qui était aussi une guerre des langues... la langue, ne l'oublions pas, est l'un des moyens de domination et de soumission par le pouvoir central !... Partout !

Revenons à notre sujet...

Le français, appelé le *francoys*, à l'époque du *moyen français*, jusqu'à la première Réforme de l'Orthographe, et la généralisation du *moyen français* à partir du XV^e siècle, a commencé à être publié autour des années 1530, en typographie dite *humaniste* en caractères romains, caractères ronds. Cette typographie était réservée aux textes savants, en latin.

On écrivait uniquement en latin jusque-là. Le français parlé populaire n'était ni imprimé ni publié. Le *français ancien* était considéré comme « vulgaire », impropre à la publication, du point de vue du clergé de La Sorbonne.

Mais il fallait quelqu'un qui eut du génie, de l'audace, et beaucoup de courage comme... François RABELAIS (1494-1553).

Voici ses publications majeures : *Pantagruel* 1533, *Gargantua* 1535, *Le tiers livre* 1543. Ces livres ont été interdits par les religieux de La Sorbonne.

C'est la première fois que la langue parlée populaire est rendue visible, noir sur blanc, par des lettres de l'alphabet et des signes. Le peuple peut, désormais, visualiser ce que d'habitude il prononçait, sans avoir idée de ce que ses paroles représentaient sur du papier. RABELAIS, peut-être, ne savait pas qu'il était en train de poser les bases de la langue française moderne avec laquelle nous nous exprimons aujourd'hui.

En 1550, LOUIS MEIGRET publie le premier traité de la grammaire française, intitulé « *Treuvé de la grammaire française* », au moment de la Réforme de l'orthographe.

Bien avant LOUIS MEIGRET, en 1530, John PALSgrave, un prêtre anglais, catholique, de la cour de Henri VIII, avait rédigé le premier traité de grammaire de la langue française, intitulé « *Lesclarcissement de la langue française* », rédigé en anglais, destiné aux anglais voulant apprendre le français.

Je viens de découvrir, il y a quelques jours seulement, qu'un autre anglo-normand, Walter de BIBBESWORTH¹, chevalier anglais et poète, a écrit un poème didactique de 1140 octosyllabes en français, appelé dans d'anciens manuscrits *Le Tretiz*, avec des indications en *moyen anglais* entre les lignes. Le traité a été écrit pour « Madame Dyonise de Mountchensi », afin de l'aider à enseigner le français à ses enfants.

¹ Il existe un autre Walter de Bibbesworth qui, avec Annie Owen, écrit *Le Traité sur la langue française* en 1977.

LA GRAMMAIRE n'a pas conservé son titre de discipline normative exclusive. LA LINGUISTIQUE, sa sœur jumelle, est la nouvelle discipline apparue au milieu du XIXe siècle en Allemagne, à l'Université de Humboldt à Berlin, à la suite des travaux de Franz BOPP, père de la linguistique, qui, par ailleurs, enseignait le « *Sanskrit* » et les langues indo-européennes. On ne peut parler de LINGUISTIQUE, sans évoquer le Suisse Ferdinand de SAUSSURE (1857-1913), fondateur de LA LINGUISTIQUE STRUCTURALISTE.

LA GRAMMAIRE - qui s'est faite appeler, tantôt Linguistique, tantôt GRAMMAIRE COMPARÉE - est tout simplement une LINGUISTIQUE APPLIQUÉE.

LA GRAMMAIRE a pour fonction de poser les bases et les règles normatives de la langue. Elle a aussi une fonction descriptive de la langue, et c'est là où elle se change en LINGUISTIQUE. Nous verrons plus loin que les procédés utilisés dans un style donné, sont souvent des normes d'expressions, puisées dans LA GRAMMAIRE même.

LE STYLE

L'étude du style est appelée STYLISTIQUE, matière qui découle de LA RHÉTORIQUE ET DE LA LINGUISTIQUE, ce qui nous concerne en premier lieu et nécessite que l'on s'y intéresse un peu.

Pour ma part, je considère que *les figures de style*, qui reviennent assez souvent dans les diverses sources, ainsi que les tournures de phrases, aussi complexes soient-elles, ne suffisent pas pour faire style.

Tout d'abord, qu'est-ce que LE STYLE ?

Définition très difficile à formuler, tellement il existe un nombre incalculable de définitions, souvent réductrices ou purement personnelles à leurs auteurs.

DÉFINITION DU STYLE

« Un style est, en littérature, un aspect propre de l'expression chez un écrivain. Il constitue sa façon personnelle de traiter les textes et leurs mises en récit, devenant parfois une forme d'identité littéraire. » (*Wikipédia*)

AUTRES DÉFINITIONS

« Le STYLE peut être défini comme la manière d'utiliser les moyens d'expression du langage. » (*Grammaire, Style et Rhétorique*)

On peut distinguer trois catégories de styles (*Armand Colin*) :

- LE STYLE COUPÉ :

Il note avec précision la succession des actions, des attitudes. Constitué de propositions indépendantes, de propositions principales, complétées par des subordonnées très courtes, il crée un rythme rapide et vif. Pour éviter la monotonie, on utilise des procédés d'inversion, de reprises, d'ellipses, d'exclamations, d'apostrophes.

- LE STYLE LIÉ :

Il classe les idées, les subordonne les unes aux autres : c'est le style du raisonnement et la démonstration. Ample, la phrase s'enrichit de subordonnées qui soulignent les causes, les conséquences, les conditions, le but, les oppositions.

- LE STYLE ORATOIRE OU PÉRIODIQUE :

La période est une phrase longue qui enchaîne les idées en les présentant dans un ample mouvement rythmique. Elle utilise des procédés de répétition de structures syntaxiques (subordonnées) et d'accumulation.

Elle se construit autour de mots de liaison qui se répètent et qui articulent les divers éléments.

- LE STYLE AFFECTIF :

Contrairement à la phrase logique, la phrase affective est désorganisée par l'émotion. Rapide, hachée, elle contient de nombreux tours exclamatifs, impératifs, des formes d'insistances, de propositions indépendantes brèves, des phrases nominales.

Georges Louis de BUFFON, critique littéraire du XIXe siècle (1830), a dit : « *LE STYLE EST L'HOMME* ».

Un article du *Mercur de France* de 1806, dont le nom de l'auteur n'est pas mentionné, réagit à la définition de Buffon en développant une longue analyse de la notion du style et son rapport avec l'évolution des sociétés et des peuples.

En résumé, cet article étend la conception du style en en faisant non seulement l'identité de l'homme, mais l'identité de toute la société. En substance, l'article avance la théorie suivante : « Puisque le style est l'expression de l'homme, la littérature est l'expression de la société... Le style, par conséquent, est l'expression de tout un peuple À UNE ÉPOQUE DONNÉE...

Hormis une certaine tendance à une pensée aux relents xénophobes, voire racistes, pour nous aujourd'hui - mais quasi normale et tolérée à cette époque-là, AVANT L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE - cet article en question, recèle une analyse du style littéraire très intéressante, qui, depuis, a été adoptée par les théories et concepts du discours moderne, utilisés dans les techniques de communication et/ou de manipulation discursives.

D'après l'article, le style parfait doit véhiculer les idées/pensées, les images, et les sentiments, puisque l'homme est par définition corps et esprit. Aujourd'hui on parle d'un discours parfait, celui qui lie l'idée au réel et à l'imaginaire collectif (sentiments compris).

Par ailleurs, cet article très utile pour l'étude de *LA STYLISTIQUE*, donne quelques exemples et références pour étayer son propos.

Le champion du STYLE « parfait », pour les auteurs de cet article, est Jacques Bénigne BOSSUET (1627-1704), suivi de Jean de LABRUYÈRE (1645-1696), auteur de l'unique œuvre *Les caractères ou les mœurs de ce siècle ...* et Pierre CORNEILLE (1606-1684).

Pour l'auteur, les derniers de la classe sont : Michel de MONTAIGNE (1533-1592), Jean de LA FONTAINE (1621-1695), VOLTAIRE (1694-1778), Jean-Jacques ROUSSEAU (1712-1778) ... rien que ceux-là !

Voici quelques extraits :

« ... On remarquerait que CORNEILLE et LA FONTAINE se sont peints dans leurs écrits ; l'un avec l'élévation de son âme, l'autre par sa naïveté et sa bonhomie ... »

« ...on remarque, en France, par exemple, qu'à la renaissance des lettres, le style était surchargé d'images et de comparaisons prises de la nature physique ou des arts ; comparaisons et figures souvent ingénieuses, mais presque toujours recherchées et trop étendues. Ce défaut se fait sentir dans les ouvrages de MONTAIGNE... »

« VOLTAIRE n'eut jamais de caractère : aussi sa prose singulièrement remarquable par la facilité, la correction, l'élégance, ne se distingue ni par la force, ni par la noblesse, ni par l'élévation ; et le trait le plus marqué de son style, est l'art des contrastes et des oppositions d'idées, qui expriment assez bien les inégalités d'humeur et les variations d'opinion de cet homme célèbre. »

« On trouverait dans le style éblouissant et insidieux de J-J. ROUSSEAU, quelque chose de l'orgueil de son caractère et du tour sophistiqué de son esprit. »

AUTRES SOURCES, AUTRES DÉFINITIONS

Denis DIDEROT (1713-1784), dans son Dictionnaire Encyclopédie d'Alembert, écrit : « LE STYLE EST LA TEINTURE DU CARACTÈRE. »

Deux catégories de styles se dégagent :

- style raisonné
- Style spontané

La tentative du *Nouveau roman*, la mort du classicisme, des personnages et de l'action.

On peut raisonnablement dater la naissance du *Nouveau Roman* avec la publication de *À la recherche du temps perdu* de Marcel PROUST (1871-1922), écrit entre 1906 et 1922, et publié en 7 tomes, entre 1913 et 1927. Proust a réussi, avec son style de phrases étirées évoquant le passé, à figer le temps du récit, et l'action du même coup. *À la recherche*, roman de l'immobilité et la méditation... La modernité est déjà là... La Postmodernité annoncée !

Toute cette évolution du style littéraire en mouvement, depuis les débuts du vingtième siècle, n'est pas à considérer en dehors des mouvements esthétiques révolutionnaires, Arts, cinéma, musique,... Le cubisme et le surréalisme sont en pleine émergence.

Louis-Ferdinand CÉLINE (1894-1961)

La Révolution célinienne ou la réhabilitation de la langue parlée populaire...

Ne pas oublier le travail déjà fait par François RABELAIS dont j'ai parlé précédemment.

Ce n'est pas par hasard que je reparle de RABELAIS en évoquant Louis-Ferdinand CÉLINE.

La raison est que Céline lui-même a parlé de RABELAIS, dans une interview filmée. Il l'a évoqué au moment où l'entretien aborde le style de son écriture. D'ailleurs, pour tout dire, Céline avoue n'avoir rien inventé, que RABELAIS l'avait précédé dans ce sens².

« Tous les styles se valent à la seule condition que le langage soit clair et compréhensible. »

Gilles DELEUZE (1925-1995), parle de langue étrangère dans la langue.

La revanche du roman « *grand public* » ou le triomphe de la marchandisation de la littérature à l'échelle planétaire... l'hégémonie culturelle capitaliste et l'appauvrissement de l'enseignement de la littérature vont de pair...

CONCLUSION

Pour conclure, je m'appuie sur quelques morceaux choisis d'un entretien avec Ilias YOCARIS, enseignant chercheur à l'Université de Nice, qui a publié en 2016, son livre intitulé *Style et sémiologie littéraire*, Éditions Classiques Garnier.

Il parle de « L'ŒUVRE D'ART VERBALE » en parlant d'œuvre littéraire.
J'aime beaucoup cette appellation !

Voilà comment il tente de définir le style :

« *Le style littéraire se présente comme un SURPLUS* » :

- *SURPLUS organisation du texte*
- *SURPLUS de sens*
- *SURPLUS d'activité du lecteur*

« *Le style est un écart par rapport à un hypothétique « Degré zéro » de l'écriture* »

A travers ses recherches, objet de son livre cité plus haut, il a pu repérer quelques notions consacrées au style du XIXe et XXe siècle, qu'il qualifie de définitions réductrices :

« *Une appropriation d'une norme littéraire.* »

« *L'appropriation individuelle de la langue à des fins expressives.* »

FIN

² Lien d'une interview très intéressante, dans laquelle Céline parle de STYLE. Il dit de lui-même qu'il est un STYLISTE !

<https://www.youtube.com/watch?v=0V3AVVkiBCg>